

# *Déclaration de Politique Générale pour la législature 2006-2012.*

## *Le Personnel*

---

*C'est le point le plus important à nos yeux.*

*La Ville, le CPAS, le Foyer Socioculturel, la Bibliothèque, OTA, représentent une entreprise et celle-ci doit être gérée au mieux par les responsables.*

*Aussi le personnel doit-il être soucieux de son travail pour le bon fonctionnement de l'administration.*

*Nous serons attentifs à l'accueil des citoyens car, par ce biais, nous montrons notre savoir-faire, nos compétences, notre vrai visage.*

*Un sourire et un petit mot gentil mettent les citoyens en confiance.*

*En ce qui concerne les emplois, nous essayerons de maintenir en fonction tout le personnel. Par contre, il va être primordial de régulariser des contrats afin de mieux valoriser le travail de certains agents.*

## *La Police*

---

*Au début de la précédente mandature communale, nous évoquions l'installation de la Zone de Police mise en place à la suite de la réforme des Services de Police en Belgique.*

*Aujourd'hui la Zone de Police du Tournaisis, composée des communes de Tournai, Antoing, Brunehaut et Rumes est une réalité.*

*On se souviendra que lors de la réforme, le Ministre de l'Intérieur de l'époque avait promis que la nouvelle police ne coûterait pas davantage aux communes.*

*Malheureusement, on peut regretter qu'il n'en soit rien.*

*En effet, nonobstant le fait que la Ville d'Antoing participe au financement du nouveau commissariat central, situé à la rue du Becquerelle à Tournai, notre commune a vu son effectif policier considérablement diminué, passant d'un effectif de 11 policiers au 1<sup>er</sup> avril 2001 à 6 policiers à ce jour.*

*Précisons également que notre Commissaire de Police dirige conjointement depuis deux ans les commissariats de proximité d'Antoing et Rumes.*

*Il est bien évident que l'équipe en place au sein du Commissariat d'Antoing s'efforce de remplir au mieux les missions qui lui sont confiées.*

*Néanmoins, à partir du moment où les autorités politiques fédérales promettent plus de visibilité, plus « de bleu » ou du « meilleur bleu » dans les rues, il convient d'insister auprès des responsables de la Zone afin que notre commissariat de proximité se voit renforcé de quelques policiers.*

*Les actions menées dans le cadre du Plan Zonal de Sécurité comme la lutte contre les vols et l'insécurité routière seront maintenues, voire renforcées pour une vie en communauté plus sûr, plus conviviale, plus respectable.*

*Notre police de proximité se doit d'être dynamique afin d'améliorer le service offert à la population.*

*En terme de Sécurité, les nuisances liées aux incivilités seront intégrées dans la politique policière générale avec la création d'un Règlement de Police permettant de poursuivre les auteurs de toute une série d'infractions ayant été pénalisées et de sanctionner ceux-ci par le biais d'amendes administratives.*

*La sécurité étant l'affaire de tous, la Ville d'Antoing s'engage à jouer son rôle de partenaire actif vis-à-vis des services de Police afin de maintenir une qualité de vie pour chacun de nos concitoyens.*

## *Le service incendie*

---

*La Ville a consenti à faire des efforts pour le Service Incendie.*

*Les locaux et le matériel d'intervention sont toujours dans les normes de compétence et d'intervention requises par le Ministère de l'Intérieur.*

*Le Collège recrutera un officier volontaire pour redonner du dynamisme et une bonne cohérence entre les hommes du feu et la Ville.*

*Au début 2007, dix nouveaux volontaires ont réussi les premières épreuves qui leur donnent l'accès à l'école du feu.*

## *L'information.*

---

*Le bulletin communal « Les infos de la Commune » est présenté sous un nouveau format mieux adapté au maniement.*

*Il faudra mettre en place des réunions de quartier avec le Collège.*

*L'une de nos priorités est et sera l'interpellation par écrit des citoyens envers les responsables politiques lors des conseils communaux car la politique doit jouer son rôle en demandant l'avis des citoyens.*

*Nous voulons redonner confiance aux citoyens car ils ont le droit d'obtenir en retour toutes les précisions et explications souhaitées.*

## **L'informatique**

---

*L'informatique est un outil formidable.*

*Le matériel informatique est présent dans le travail quotidien de l'administration communale.*

*En plus, la Ville s'est dotée d'un site qui est de plus en plus performant et attractif.*

## **Le Logement**

---

*Depuis deux décennies, La Ville d'Antoing s'est lancée dans la politique de rénovation urbaine. Cela a permis de construire une cinquantaine de logements.*

*Cette opération arrive tout doucement à sa fin puisqu'il reste : - 2 logements à rénover pour laquelle une convention-exécution a été obtenue auprès du Ministre compétent, - 2 fois 3 maisons à l'arrière de l'immeuble Bertelot, - les voiries intérieures et le parking. Via cette opération, la commune a fortement enrichi son patrimoine immobilier.*

*La Ville a anticipé les volontés récemment exprimées de la Région wallonne en matière de vente des bâtiments dans la mesure où elle a vendu 16 % de son parc. La Ville souhaite continuer sa politique de logement. (Vente ou location-vente).*

*La Ville estime nécessaire que la SLHE emboîte le pas et donc, vende une partie du patrimoine.*

*De cette manière, les fonds obtenus peuvent être investis dans la rénovation ou l'accroissement du foncier.*

*Bien évidemment, l'ensemble de ces investissements doit clairement justifier la cohésion de l'activité sociale et favoriser la mixité.*

*L'offre de mobilité est de qualité au centre d'Antoing et doit donc privilégier la construction à Antoing-Ville.*

*Outre la poursuite des études relatives au PCA, il serait souhaitable d'envisager durant la mandature le lancement de la procédure des ZACC.*

*L'analyse du parc montre que si nous possédons un logement de transit, il serait bon que le CPAS puisse posséder 2 logements d'insertion afin de pouvoir répondre aux besoins en la matière.*

*De plus, il ne faut pas rejeter la possibilité de projets liés au développement durable.*

*La Ville continuera à maintenir la pression sur les propriétaires de maisons abandonnées et luttera activement sur les problèmes d'insalubrité du logement locatif.*

*La Ville continuera sa politique de rénovation urbaine en faisant appel au partenariat public-privé.*

*Les projets à lancer en matière de logement doivent développer l'attractivité envers les jeunes en vue de contrecarrer le vieillissement de la population. Cette attractivité doit se créer sur l'ensemble de l'entité.*

## **La mobilité**

---

*Celle-ci devrait s'intégrer dans un plan de mobilité plus général. Il faudra réfléchir avec les différents partenaires afin d'améliorer l'accès à la Ville d'Antoing. Nous avons la chance de compter au sein de l'Administration Communale un agent spécialisé en la matière. Grâce à lui, nous pourrions ficeler un dossier solide afin d'obtenir les subsides nécessaires.*

## **Le Sport**

---

*Il faut mettre en place des partenariats avec les différents niveaux (province, communauté française) afin de développer stages et différentes activités pour tous.*

*Rendre un nouveau look au stade d'Antoing afin d'accroître la sécurité et le rendre plus convivial.*

*Aider et soutenir les différents clubs de l'entité grâce à des moyens financiers et logistiques.*

# Travaux

## Services techniques

---

### Objectifs

Nous veillerons à l'entretien permanent des voiries et espaces verts de l'entité, assurer la collecte des immondices. Il faut essayer de maintenir le volume de l'emploi afin de rendre un maximum de services à la population. Il faut également renouveler le charroi et l'outillage.

### Gros travaux

#### SAED

---

La Maison du peuple de Calonne : assainissement complet du site : démolition de l'ancienne salle à l'arrière et lers aménagements de la bâtisse principale.  
Brasserie SOUFFLET : assainissement du site en vue de construire une dizaine de logements.

### Plan triennal

#### Voirie

---

Egouttage prioritaire.

En collaboration avec notre organisme d'épuration IPALLE, élaborer un plan triennal privilégiant l'amélioration de l'égouttage et l'épuration des voiries connectées aux stations d'épuration existantes ou en voie de création : Chercq, Maubray, Fontenoy et Hollain.

- rue des Caves à Maubray
- Rue de l'angle à Péronnes
- Rue Rossignol à Calonne

Amélioration et entretien de voiries suivant choix du Collège et du conseil.

#### Bâtiment

---

Réfection de la conciergerie et de la morgue du cimetière d'Antoing.

### Aménagement du territoire

---

Continuer l'élaboration du plan communal d'aménagement dit de La Marlière (rue de la Baille d'Orée, rue Neuve, Avenue de l'Europe, rue Philippart, rue de Fontenoy).

En collaboration avec M. Le Bourgmestre, trouver un partenariat avec le privé afin de transformer l'ancien hospice en logements, créer de nouveaux logements à l'arrière de ce bâtiment et sur une partie du parc.

Envisager de nouveaux aménagements dans le périmètre du plan communal d'aménagement dit de l'Ecluse (rue de Pont, de la pêcherie, des tanneurs, etc.) : construction de logements rue de Pont, place du Préau, brasserie Soufflet.

Terminer la rénovation urbaine : 8 maisons restent à construire, la création et aménagement d'un parking et du pourtour de l'église.

### Centre de glisse

---

Lors de l'enquête publique et de l'avancement du dossier, veiller à ce que la population soit informée complètement sur ce projet.

### Développement rural

---

En parfaite harmonie avec la commission locale de développement rural (CLDR) poursuivre les objectifs définis par cette commission

- Carrefour des Irlandais
- Parvis de l'église et place de Bruyelle
- Maison de village à Calonne (ancienne maison du peuple)
- Maison de village à Péronnes
- Maison de village à Fontenoy

En collaboration avec M. Le Bourgmestre, élaborer le plan communal de mobilité de l'entité.

## **Cimetières**

---

L'Aménagement des cimetières de :

- Péronnes
- Bruyelle
- Fontenoy

Il est prévu de modifier le règlement lequel date de 1972 et n'est plus adapté à la législation actuelle.

## **Agriculture**

---

En collaboration avec les représentants des agriculteurs au sein de la commission agricole, définir les fossés et chemins à entretenir.

## **L'urbanisme**

---

En matière d'urbanisme, nos services se remettent toujours en question pour être à la pointe de l'information en matière de réglementation. Vu les nombreux changements apportés dans la nouvelle législation, nous vous proposons de créer un relais d'information au public via le bulletin communal et le site internet.

La mise en place du C.C.A.T.M. (Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire de Mobilité).

## **L'environnement**

---

En ce qui concerne l'environnement le souhait de tous nos citoyens est une entité plus propre et plus arborée. C'est pourquoi j'aimerais créer un service « cellule de propreté » en collaboration avec le C.P.A.S. via la réinsertion sociale. Ce service serait uniquement chargé du nettoyage des bords de route, des abords des lieux touristiques, des places de villages. En outre, 2 semaines de propreté devraient pouvoir s'organiser en collaboration avec les écoles, le service incendie, les services techniques, les mouvements de jeunesse : l'une se déroulerait en mai à l'arrivée du printemps et l'autre en septembre juste après la fin des vacances.

Les plantations arboricoles pourraient prendre la forme de vergers didactiques dans chaque village.

## **L'énergie**

---

Comme notre projet d'engager un conseiller en énergie n'a pas été retenu par la Région wallonne, nous avons donc décidé de nous tourner vers les intercommunales IGRETEC et IDETA afin d'essayer de mettre sur pied une coopérative d'achat qui profitera tant à la commune qu'aux habitants.

Nous essayerons de limiter au maximum les dépenses énergétiques et réaliserons toutes les économies possibles dans ce domaine.

Un de nos objectifs sera l'installation de parcs à éoliennes respectueux de l'environnement et du paysage. Un autre but serait de privilégier l'accès à l'actionnariat pour les habitants de l'entité.

## **La personne handicapée**

---

Afin de mettre en place une politique en faveur de personnes handicapées, je tiens à m'associer à un groupe de personnes ayant des problèmes d'accès aux sites publics (église, cimetière, hôtel de ville). Ce groupe de réflexion permettra de pointer les difficultés rencontrées et de cibler les subsides prioritaires à rechercher (notamment au niveau du logement).

## **L'A.L.E.**

---

Il faut apporter un plus aux personnes qui travaillent pour les A.L.E. en planifiant les formations (ex : jardinage, peinture, électricité, petite mécanique). Afin de motiver les travailleurs le budget de l'A.L.E. doit être consacré aux

formations et à l'achat d'outillage nécessaire à leurs tâches. Un projet intéressant serait l'achat d'un petit véhicule et d'une remorque. Ce matériel permettrait le transport d'encombrants au parc à conteneurs, l'entretien de jardin... Ce service aiderait la population (surtout les personnes âgées) et ne concurrencerait pas les firmes locales.

## **La pollution**

---

En matière de pollution et de permis d'extraction, il est nécessaire qu'une vigilance de tous les jours soit mise en place. Les comités d'accompagnement doivent fonctionner et être représentatifs de la population locale et du voisinage.

## **La Culture**

---

Dans ce domaine, l'un des points fondamentaux est de terminer le dossier d'équipement de la grande salle du Scaldis. En effet, le Foyer Socioculturel, fort de son succès, est à l'heure actuelle confronté à un manque flagrant d'espace pour pouvoir faire face à toutes les activités qui s'y déroulent. La grande salle comblerait ce manque. Le dossier tient compte également du renouvellement du matériel du Foyer. Ce projet, dont le coût dépasse un million d'euros, sera subsidié à concurrence de 70 %, avec une éventuelle majoration de ce taux d'intervention de l'ordre de 15%, sous certaines conditions.

Le centre de lecture publique ne se limite pas à ses missions traditionnelles de conservation et de prêts de livres. Ce centre rend des services diversifiés et innovants : organisation d'animations, d'heures du conte, d'expositions, de rencontres d'auteurs, ...

Il est indispensable de développer ce domaine car la bibliothèque publique a pour mission de s'inscrire dans une démarche d'éducation permanente.

Dans le futur, ce rôle d'éducation permanente renforcé pourrait être confié aux bibliothèques. Le Gouvernement de la Communauté française y est favorable, puisqu'il annonce pour 2008 et 2009 dans le cadre de ses « Priorités culture », une majoration du budget de la lecture publique.

## **La jeunesse**

---

Notre attention sera toujours portée vers la sécurité des aires de jeux, afin de rester en conformité avec le Décret.

Le fonctionnement de la plaine de jeux et la sélection des moniteurs continueront à faire partie de nos préoccupations pour continuer notamment à bénéficier de subsides.

Poursuivre le dossier de l'accueil des enfants durant leur temps libre est primordial. Celui-ci vient de bénéficier tout récemment d'un agrément qui a nécessité tout un travail de mise en conformité au Code de qualité élaboré par l'ONE.

Il faut rester attentif aux demandes de l'ASBL « Centre de jeunes » car notre société est celle d'adolescents sans cesse en quête de recherches d'identité et de valeurs.

## **Finances :**

---

Antoing se porte plutôt bien financièrement. Même si une augmentation des taxes a été inéluctable pour boucler le budget 2007, nous restons une commune où il fait bon vivre. En comparaison avec les communes environnantes, la taxation reste raisonnable à Antoing. L'important pour nous reste et restera de faire profiter le citoyen des retombées de l'industrie et donc de maintenir les taxes au niveau le plus bas possible.

Nous avons en 2007 pu faire face à toutes nos obligations et nous envisageons désormais l'avenir un peu plus sereinement. Nous pourrions respecter nos engagements (Police, CPAS, Foyer culturel, bibliothèque, subsides aux associations ...etc.). Mais nous continuerons à être vigilants quant à l'utilisation par ces organismes des deniers publics. La situation devrait donc nous permettre de lancer de nouveaux projets.

En ce qui concerne l'extraordinaire et par conséquent les travaux, les projets à court, moyen et long terme suivront leur cours avec comme par le passé une recherche systématique de subside. Nous serons prudents au niveau de l'emprunt durant quelques années encore pour éviter une augmentation déraisonnable des charges.

## **Enseignement :**

---

L'augmentation de la population scolaire de ces dernières années atteste de la bonne santé de l'enseignement communal. Nous continuerons à donner aux enseignants et aux directions d'écoles les moyens de développer un enseignement de qualité permettant l'épanouissement de nos élèves.

Qui dit plus d'élèves dit problèmes de locaux. Les classes mobiles actuelles ne peuvent constituer qu'une solution d'attente. Des extensions (en premier lieu des réfectoires), devront être construites à Calonne et à Fontenoy.

En ce qui concerne les travaux, des subsides dans le cadre des « travaux d'urgence » avaient été demandés pour les

écoles de Bruyelle, Fontenoy et Calonne. Si la réalisation a commencé pour les deux premières, la situation de Calonne reste en attente. Rassurés sur la stabilité du bâtiment grâce aux études réalisées, un dossier d'urgence est introduit pour le reconditionnement complet de l'école.

Quant à la nouvelle école de Péronnes, seuls les abords restent à aménager. Le projet est prêt mais il devra être réalisé sur fonds propre, ce type de travaux n'étant pas subsidié.

## **Commerce Festivités Tourisme :**

---

Ces trois domaines sont souvent liés et le fait de les réunir en un seul échevinat semble aller de soi. Le principe n'est-il pas de faire connaître notre ville, d'y amener un maximum de visiteurs faisant ainsi travailler le commerce local.

### **Commerce :**

---

La redynamisation du commerce local ne peut se faire qu'en étroite collaboration avec les commerçants. Par des réunions, tout d'abord, par des actions ensuite, nous tenterons de relancer l'activité au travers de l'association des commerçants.

### **Festivités :**

---

La ville continuera à soutenir les festivités se déroulant sur le territoire de la commune.

Les rencontres dans le cadre de jumelages seront maintenues et développées. Le Comité des fêtes quant à lui gèrera les fêtes traditionnelles : fête médiévale, braderie, marché de Noël. Il tentera également de relancer des fêtes dans les villages via des comités locaux.

### **Tourisme :**

---

La mise en valeur du patrimoine de la ville d'Antoing et faire connaître notre ville resteront nos préoccupations principales.

La mise en place du site Internet du tourisme permettra une large diffusion des possibilités qu'offre notre commune. Le personnel a d'ores et déjà suivi la formation nécessaire. Des synergies seront développées avec les communes voisines, Tournai bien sûr mais aussi Brunehaut avec qui nous devrions mettre en place très rapidement des circuits de visite.

Une formation de guide se poursuit et permettra de répondre plus aisément aux demandes.

Une large publicité devra mettre en évidence les ports de plaisance de Péronnes et Antoing déjà bien fréquentés.

Au niveau du Moulinsart, plusieurs solutions peuvent être envisagées :

- tourisme fluvial en collaboration avec le privé
- point de départ d'un parcours-santé et rendez-vous des marcheurs
- gîte rural avec une gestion du privé
- camping saisonnier (1<sup>er</sup> mai 30 septembre)

## ***Conclusion de Monsieur le Bourgmestre :***

---

*La présente déclaration est limitée par les contraintes budgétaires auxquelles toutes les communes sont actuellement confrontées.*

*Nous devons, bien évidemment, gérer la commune en « bon père de famille ».*

*La recherche de subsides sera toujours privilégiée et je citerais une fois de plus une expression qui m'est chère : « ce sera le parcours du combattant ! »*

*Nous n'entamerons pas de projets pharaoniques mais il faudra développer les services et apporter des améliorations dans tous les domaines pour le bien-être de nos concitoyens.*

*C'est dans cet esprit que nous nous engageons à travailler pour tous !*

***PRESENTEE ET DISCUTEE EN SEANCES DU CONSEIL COMMUNAL D'ANTOING DES 30 AOUT 2007  
ET 20 SEPTEMBRE 2007***

***APPROUVEE A L'UNANIMITE, en séance du 20 septembre 2007***

***Etaient présents : MM. BAUWENS, Bourgmestre ;***

***DUDANT, RENAUT, DELEPINE, BOUCAUT, Echevins ;  
VERDONCK, VERSCHEURE, DASSONVILLE, VINCENT,  
DESMETTE, VERCAUTEREN, HIROUX, COURTOIS,  
CAMBERLIN, LADAVID, CACHEUX, BOCAGE,  
LOCATELLI, DONNEZ, Conseillers ;  
LINGLIN, Secrétaire communale.***

***PAR LE CONSEIL :***

***Par ordonnance :  
La Secrétaire communale,***

***Le Président,***

***A. LINGLIN***

***B. BAUWENS***